Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conforme à l'original produit,
Début du texte, page suivante.

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE : *sous-direction "logistique" ; bureau "habillement, couchage, pavillonerie".*

CIRCULAIRE N° 000-2930-2007/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP modifiant la circulaire n° 285/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP/NP du 15 avril 2004 (BOC, p. 2595 ; BOEM 554-1) relative aux rubans légendés réglementaires.

Du 30 janvier 2007

NOR D E F B 0 7 5 0 0 9 0 C

Pièce(s) Jointe(s) :

Trois annexes.

Précédent Modificatif :

14 janvier 2005 (BOC, p.348).

Texte modifié :

Circulaire n° 285/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP du 15 avril 2004 (BOC, 2004, p. 2595. ; BOEM 554-1.2.1) modifiée.

Référence de publication : BOC N°15 du 26 juin 2007, texte 24.

La circulaire n° 285/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP du 15 avril 2004 est modifiée comme suit :

Remplacer les annexes I, II et III par les nouvelles annexes I, II et III ci-jointes.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le commissaire en chef de 1re classe,
sous-directeur de la sous-direction logistique,

Etienne VUILLERMET.

ANNEXE I.

RUBANS LEGENDES PORTES PAR LES QUARTIERS-MAITRES ET LES MATELOTS AFFECTES A BORD DES BATIMENTS DE SURFACE.

ACHÉRON.
ACONIT.
ALBATROS.
ALDÉBARAN.
ALIZÉ.
ALTAÏR.
ANDROMèDE.
ANTARèS.
ARAGO.
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ.
BORDA.
CAPRICORNE.
CASSARD.
CASSIOPÉE.
CDT BIROT.
CDT BLAISON.
CDT BOUAN.
CDT DUCUING.
CDT L'HERMINIER.
CÉPHÉE.
CHACAL.
CHARLES DE GAULLE.
CHEVALIER PAUL.
CHEVREUIL.
CORALLINE.
CORMORAN.
COURBET.
CROIX DU SUD.
D'ENTRECASTEAUX.
DE GRASSE.
DUMONT D'URVILLE.
DUPLEIX.
DUPUY DE LÔME.
DUQUESNE.
EGLANTINE.
ELAN.
ERIDAN.
EV JACOUBET.
FLAMANT.
FLORÉAL.
FORBIN.
FOUDRE.
FRANCIS GARNIER.
GAZELLE.
GEORGES LEYGUES.
GERMINAL.
GLYCINE.
GOÉLETTE BELLE POULE.
GOÉLETTE ETOILE.
GRÈBE.
GUÉPARD.
GUÉPRATTE.
ISARD.
JACQUES CARTIER.
JAGUAR.
JEAN BART.
JEAN DE VIENNE.
JEANNE D'ARC.
JULES VERNE.
LA BOUDEUSE.
LA CAPRICIEUSE.
LA FOUGUEUSE.
LA GLORIEUSE.
LA GRACIEUSE.
LA GRANDIÈRE.
L'AIGLE.
LA MOQUEUSE.
LA MOTTE-PICQUET.

LA RAILLEUSE.
LA RIEUSE.
LA TAPAGEUSE.
LA FAYETTE.
LAPÉROUSE.
LAPLACE.
LATOUCHE-TRÉVILLE.
L'AUDACIEUSE.
LE MALIN.
LÉOPARD.
LION.
LOIRE.
LV LAVALLÉE.
LV LE HÉNAFF.
LYNX.
LYRE.
MALABAR.
MARNE.
MEUSE.
MISTRAL.
MONGE.
MONTCALM.
MUTIN.
NIVÔSE.
ORAGE.
ORION.
OURAGAN.
PANTHÈRE.
PÉGASE.
PERSÉE.
PLUTON.
PLUVIER.
POSÉIDON.
PM L'HER.
PRAIRIAL.
PRIMAUGUET.
RAVI.
REVI.
SAGITTAIRE.
SIROCO.
SOMME
STERNE.
STYX.
SURCOUF.
TAAPE.
TENACE.
THÉTIS.
TIGRE.
TONNERRE.
TOURVILLE.
VAR.
VEDETTES DE L'ADOUR.
VENDÉMIAIRE.
VENTÔSE.
VERSEAU.
VULCAIN.

ANNEXE II.

RUBANS LEGENDES PORTES PAR LES QUARTIERS-MAITRES ET LES MATELOTS AFFECTES A BORD DES SOUS-MARINS.

AMETHYSTE.
CASABIANCA.
EMERAUDE.
LE TEMERAIRE.
LE TRIOMPHANT.
LE VIGILANT.
L'INFLEXIBLE.
PERLE.
RUBIS.
SAPHIR.

ANNEXE III.

RUBANS LEGENDES PORTES PAR LES QUARTIERS-MAITRES ET LES MATELOTS AFFECTES A DES FORMATIONS A TERRE.

1. ECOLES.

Rubans légendés	Rubans portés par ...	
	Marin du cadre permanent	Elèves
CIN BREST.	X	Les élèves portent le ruban "marine nationale"
CIN ST MANDRIER.	X	Les élèves portent le ruban "marine nationale"
ECOLE DE MANŒUVRE ET DE NAVIGATION.		X
ECOLE ATOMIQUE.	X	
ECOLE DE PLONGÉE.		X
ECOLE DES FOURRIERS.	X	Elèves des cours de la spécialité "fourrier"
ECOLE DES COMMIS AUX VIVRES.		X
ECOLE DES MAÎTRES D'HÔTEL.		X
ECOLE DES CUISINIERS.		X
ECOLE DES SECRÉTAIRES MILITAIRES.		X
ECOLE DES FUSILIERS MARINS.		X
ECOLE DU PERSONNEL VOLANT.		X
ECOLE D'AÉRONAUTIQUE.		X
GROUPE ECOLE POULMIC.	X	
ECOLE DES ASSISTANTS DE FOYER.		X

2. FORMATIONS A TERRE.

Rubans légendés.	Observations.
EAN DUGNY LE BOURGET. EAN TOUSSUS-LE-NOBLE. BAN HYÈRES. BAN LANDIVISIAU. BAN LANN-BIHOUÉ. BAN LANVÉOC-POULMIC. BAN NÎMES-GARONS. BAN TONTOUTA.	
CEPA.	Centre d'expérimentation pratique de l'aéronautique navale.
BASE NAVALE DE L'ADOUR. BASE NAVALE DE CHERBOURG. BASE NAVALE DE BREST. BASE NAVALE DE TOULON. BASE NAVALE DEGRAD DES CANNES. BASE NAVALE FORT-DE -FRANCE. BASE NAVALE NOUMÉA. BASE NAVALE PAPEETE. BASE NAVALE PORT DES GALETS. ELÉMENT BASE NAVALE MAYOTTE. CENTRE TRANSMISSIONS ROSNAY. CTM FRANCE SUD.	
MUSIQUE DE LA FLOTTE.	Les matelots et quartiers-maîtres masculins portent le ruban légendé "MUSIQUE DE LA FLOTTE".
COMMANDO DE PENFENTENYO. COMMANDO DE MONTFORT. COMMANDO HUBERT. COMMANDO JAUBERT. COMMANDO TRÉPEL. COMMANDOS MARINE.	Ce ruban doit être porté par le personnel affecté au commandement des fusiliers marins et des commandos (ALFUSCO).
FUSILIERS MARINS.	Ce ruban doit être porté par le personnel affecté à la base des fusiliers marins et des commandos (BASEFUSCO) et en unités de fusiliers marins.
MARINS POMPIERS.	Seuls les quartiers-maîtres et matelots marins pompiers servant en tant que volontaires dans les armées portent le bonnet de marin, avec ruban légendé « MARINE NATIONALE »le temps de la formation initiale et le ruban légendé de leur formation d'affectation une fois sorti d'école.
SOUS-MARINS.	Ce ruban légendé doit être porté par le personnel des bases, escadrilles ou groupes de sous-marins, par les équipages supplémentaires, le personnel des ateliers d'escadrilles, de l'école de navigation sous marine, et de l'état-major de l'amiral commandant les forces sous-marines.
FORCE D'ACTION NAVALE.	Ce ruban légendé doit être porté par le personnel de la force d'action navale non affecté sur un bâtiment possédant un ruban à son nom.
VEDETTES DE L'ADOUR.	Ce ruban légendé est porté par les équipages armant les vedettes de l'Adour.
FLOTTILLE AMPHIBIE.	

3. FORMATIONS DE L'AERONAUTIQUE NAVALE.

Rubans légendés.	Observations.
ESCADRILLE 22S. ESCADRILLE 50S. ESCADRILLE 57S. FLOTTILLE 4 F. FLOTTILLE 12 F. FLOTTILLE 17 F. FLOTTILLE 21 F. FLOTTILLE 23 F. FLOTTILLE 24 F. FLOTTILLE 25 F. FLOTTILLE 28 F. FLOTTILLE 31 F. FLOTTILLE 32 F. FLOTTILLE 34 F. FLOTTILLE 35 F. FLOTTILLE 36 F.	Les rubans légendés des flottilles et des escadrilles de l'aéronautique navale sont portés respectivement par le personnel des flottilles et par le personnel des escadrilles.

4. DIVERS.

Rubans légendés.	Observations.
MARINE NATIONALE. AÉRONAUTIQUE NAVALE. MARINE CAP-VERT. FOSIT CHERBOURG. FOSIT BREST. FOSIT TOULON. MARINE DJIBOUTI. MARINE EN GUYANE. MARINE LA RÉUNION. PRÉPARATION MILITAIRE MARINE.	